ANNEXE 26

Ville de Binche.

Wallonie

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisation CODT.

Le demandeur est Monsieur BAERT Jean représentant la SOCIETE SAINT-FIACRE.

Les terrains concernés sont situés Rue Verte à 7134 Leval-Trahegnies et cadastrés division 3, section B n°182N, 183A2, 198B, 201C, 201E, 205, 208H.

Le projet est de type : aménagement d'un quartier résidentiel, et présente les caractéristiques suivantes :
L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article Art. R.IV.40-1. § 1er., 8° du Code du Développement Territorial : les voiries visées à l'article R.II.21-1, 1° pour autant que les actes et travaux impliquent une modification de leur gabarit.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous (soit par mail : urbanisme@binche.be, soit par téléphone au 064/23.05.11), les jours ouvrables du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, le mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et le vendredi de 08h30 à 12 h00, durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Saint-Paul(BIN), 14 à 7130 Binche.

L'enquête publique est ouverte le 19 janvier 2024 et clôturée le 19 février 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Saint-Paul(BIN) 14 à 7130 Binche ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@binche.be
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve Rue Saint-Paul(BIN), 14 à 7130 Binche

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 19 février 2024 à au service urbanisme.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 formant la partie réglementaire du Code du développement territorial.
Namur, le 22 décembre 2016.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE
Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Aéroports et du Bien-être animal,
C. DI ANTONIO